

### VICTIME ET DEVOUEMENT

DEUXIÈME PARTIE

#### LE MARI D'HELENE

Je descendis alors, monsieur, malgré ma faiblesse, et j'achetai une livre d'allumettes.

—La marchande ne vous dit-elle point observer que votre mère n'a pas l'habitude d'en prendre une aussi grande quantité ?

—Non, monsieur.

—En sortant du magasin d'épicerie, que faites-vous ?

—J'entraînai la laitière, où je me fis servir du lait.

—La laitière, comme l'épicière, vous demanda des nouvelles de votre santé ?

—Oui, monsieur. — Je ne me souviens pas à juste de ma réponse, mais elle dut être évasive, car je déteste me plaindre.

—Une fois rentrée chez vous, quelques heures vous occupèrent ?

—J'allumai le feu, je préparai ma tisane, je fis chauffer le lait de ma mère, je regardai ma chambre en emportant la théière pleine d'infusion de fleurs de mauve, et je me recouchai.

—Et vous ne vous relevâtes plus ?

—Je ne me relevai que pour servir Jeanne à Petit-Bry où je vous ai rencontré, monsieur. Vers cinq heures, comme tous les soirs depuis quelques jours, ma mère redoubla et je tombai dans un sommeil profond ou plutôt dans un assoupissement rempli de cauchemars.

—Cet assoupissement dura-t-il en core lorsque Jeanne Bertinot pénétra dans l'appartement de votre mère ?

—Je venais de me réveiller, monsieur, et j'allais me verser une tasse de tisane quand j'attendis mon père, je prononçai trois fois de suite. Je reconnus la voix, j'appelai Jeanne, et sans avoir rompu la tasse je reposai la théière sur la table de nuit. Jeanne me dit ce qu'elle avait à me dire... — Je me levai, je m'habillai et je la suivis.

—Au bout d'un instant le juge d'instruction reprit :

—Ainsi, avant de partir, vous n'avez pas bu ?

—Non, monsieur, — répondit Héleène.

—En partant, vous avez laissé la théière pleine sur la table de nuit ?

—Oui, monsieur.

—Supposé-vous que pendant votre assoupissement quelqu'un ait pénétré dans votre chambre ?

—Je ne suppose rien, n'ayant rien entendu.

—A quelle heure êtes-vous arrivée en revenant de Petit-Bry ?

—A une heure du matin. — Jeanne m'accompagna jusque sur le palier de l'appartement. — Je voulais lui remettre la clef grâce à laquelle on avait pu entrer, mais elle ne voulait pas qu'il y ait de la lumière. — Elle jeta la clef dans la serrure lorsque j'essayai d'y introduire la clef. — Je compris que mon mari, ivre encore, était de retour. — Je donnai ma clef à Jeanne qui partit, et j'entraînai. — C'est alors, monsieur, c'est en arrivant sur le seuil de ma chambre que j'aperçus ma mère, accroupie à côté d'un cadavre.

—Au milieu de la pièce ? — s'écria le juge d'instruction.

—Oui, monsieur.

—Vous êtes certaine que le corps de Prosper Rivet n'était pas étendu sur le lit ?

—Parfaitement certaine, et tout près de lui se voyaient les débris de la théière brisée.

—Devant Dieu qui m'entend, monsieur, je le jure !

—Qu'est-ce qu'il a alors ?

—Ma mère releva, m'enveloppa d'un regard de haine, et me dit d'une voix qui semblait sortir d'un tombeau : — Il est mort ! Ce que j'aperçus en ce moment, je ne pourrais pas le définir... — Il y avait à la fois dans mon âme de l'épouvante et de la joie. — Le spectacle qui frappait mes yeux me faisait horreur, mais la mort de mon mari, c'était la délivrance, c'était la fin de mon martyre ! — Ma mère répéta, de sa même voix d'ontologie : — Il est mort ! — Je me souviens que j'allais à un meuble où se trouvait l'argent des dépenses courantes, j'y pris, sans compter, une petite somme, je quittai la demeure maudite où j'avais tant souffert, et je me fis conduire à Boissy-Saint-Leger, au pensionnat où j'ai été élevée, avec l'intention d'y passer le temps de mon deuil. — Voilà la vérité, monsieur. — Maintenant vous avez tout.

—Etiez-vous prévenue du retour imminent de votre mari ? demanda le juge d'instruction.

—Dans l'après-midi, ma mère m'avait dit qu'elle traitait le soir l'andré à la gare.

—Dans la matinée de ce jour, àvez-vous pas mis une certaine quantité d'allumettes dans la boîte à on les plaçait ordinairement ?

—Non, monsieur.

—Pouvez-vous me donner l'explication des paroles prononcées par vous à Petit-Bry, chez le comte de Mancy ?

—Quelles paroles, monsieur ?

—Lorsque vous vous préparâtes à partir à Paris, vous avez repoussé l'argent qui vous était fait de vous

sait et qui représentait une somme assez importante, près de deux mille francs, elle y joignit quelques billets de banque, un peu d'or et, complètement prête, elle attendit. — Je passerai en Angleterre, se disait-elle, et de là j'irai en Amérique où je vivrai mes derniers jours et n'aurai rien ni personne, haïsant le monde entier !

—Elle attendait sept heures du soir. La nuit n'arrivait pas encore. Julie Tordier, par prudence, ne voulait pas se montrer au plein jour dans les rues de Paris, où sa difformité attirerait forcément l'attention sur elle. — Elle attendait sept heures du soir. Le perroquet Jacquot se démenait dans sa cage.

—Il semblait en proie à une crise d'énerverment presque épileptique. Sans interruption il poussait des cris rauques, et son plumage se hérissait.

—Absorbée dans ses pensées la Mayeux ne l'entendait pas.

—Peu à peu les ténèbres se firent. A huit heures et demie l'obscurité était complète.

—Julie prit sa valise et se dirigea vers la porte.

—Elle allait ouvrir, quand un coup de sonnette retentit et l'arrêta court.

—Une lucarne froide mouilla ses tempes. Un pressentiment sinistre la mordit au cœur.

—Chancelante, elle recula.

—Un nouveau coup de sonnette se fit entendre ; puis, après un instant, on frappa.

—La bossue, glacée par l'épouvante, n'avait garde de répondre.

—On frappa de nouveau et une voix voisine impérieuse au dehors prononça ces mots :

—Ouvrez, au nom de la loi !

—Je suis perdue ! se dit la Mayeux. — Tout est fini ! Si je tarde, on enfoncera la porte, et ça fera du scandale inutile !

—Elle ouvrit.

—Chalhet, le chapeau à la main et la figure souriante, était sur le seuil.

—Désolé, vraiment désolé de vous déranger, madame, dit-il du ton le plus aimable, mais j'ai arrivé à temps, je crois. Vous allez sortir.

—Non, je rentre, fit Julie. — Que me voulez-vous ?

—Tout simplement vous priez, madame, de vouloir bien me suivre.

—Vous suivre ?

—Mon Dieu, oui.

—Et si je refuse ?

—J'insisterai.

—Et si je refuse encore ?

—Alors il me faudra bien, (quoique à regret, croyez-le madame) employer les grands moyens.

—Julie Tordier feignit l'indignation.

—Qui vous donne le droit, monsieur, de me parler ainsi ? s'écria-t-elle.

—Mon droit, madame, répondit Chalhet, résulte d'abord de ma qualité, que vous ne pouvez mettre en doute puisque vous m'avez vu, ici même, dans l'exercice de mes fonctions, en compagnie de M. le chef de la sûreté, et ensuite du mandat d'amener lancé contre vous, et que vous voyez. — Donnez, madame, pas de résistance. — J'ai laissé mes hommes en bas, par égard pour vous et pour éviter le bruit. — Donnez la clef de votre valise, fermez votre porte, et suivez-moi.

—Je vous suivrai, mais je proteste ! dit la bossue avec résolution.

—Elle sortit, ferma la porte et mit la clef dans sa poche.

—Maintenant, chère madame, fit l'agent de sûreté toujours mielieux, venez me donner le bras.

—Julie, frissonnante, passa son bras sous celui que l'agent lui tendait.

—Je vous conduisez-vous ? demanda-telle quand on lui arriva sur le seuil de la maison.

—Pas bien loin d'ici, vous verrez. — Et Chalhet, qu'aucun autre agent n'attendait au dehors, malgré son affirmation, prit le chemin de la Verrière.

—Un poste de police occupait le rez-de-chaussée d'une vieille maison de cette rue touchant à la demeure de Joseph Tordier dont un mur mitaine de gardiens de la paix s'y trouvaient réunis lorsque Chalhet se présenta avec la bossue. L'agent était bien connu.

—Le brigadier du poste fit quelques pas à sa rencontre.

—Une locataire que vous nous amenez, monsieur Chalhet ! dit-il.

—Oui, et pour laquelle je vous prie d'avoir les plus grands égards... — répliqua le policier. Elle restera ici jusqu'à demain dans la matinée. Mettez la au violon, qu'on l'y laisse seule, et quoi que ce soit qu'elle désire, sauf la liberté, donnez-le lui.

—Suffit, monsieur Chalhet, on vous obéira. Je vais vous signer un reçu de la particulière, et on s'occupera de la caser.

—Le brigadier signa le reçu et s'adressant à un des gardiens de la paix commanda :

—Mettez madame dans le petit poste... Elle y sera seule et bien tranquille.

—Le gardien de la paix poussa la porte d'un couloir éclairé par un bec de gaz, conduisit la Mayeux au bout de ce couloir et ouvrit une porte.

—La lumière du bec de gaz permit de voir une pièce étroite, meublée d'un lit de camp, d'une petite table et d'un escabeau de bois.

—Pas d'autres ouvertures que la porte et une fenêtre murée à moitié et garnie de barreaux de fer.

—Cette fenêtre donnait sur une cour étroite, entourée de corps de

batiments percés de quelques jours de souffrance.

—Entre-là, dit le sergent de ville. Si vous avez faim vous le direz, et on ira vous chercher ce que vous voudrez, puisque c'est la consigne de l'inspecteur.

—Je n'ai pas faim.

—A votre aise. Mais vous avez peut-être soif.

—Pas davantage.

—Comme ça vous ne désirez rien ?

—Pouvez-vous me donner de la lumière ?

—Impossible ! les règlements de police s'y opposent.

—Mais cependant, si j'avais eu faim.

—Vous auriez mangé à tâtons, ou vous seriez venue dans le poste bouillotteur en notre compagnie.

—La Mayeux se laissa tomber sur l'escabeau.

—Le gardien sortit et renferma la porte à double tour.

—Quand il rentra dans le poste Chalhet parlait, emportant son regard à la mort de Jeanne ! On sait tout et je suis arrêtée, donc tout est perdu ! C'est la prison perpétuelle que j'attendais, si ce n'est l'échafaud ! et au moment où j'allais fuir j'ai retenu et partir en plein jour ! Ils ne me tiendraient pas ! Que faire ! Est-ce que j'aurais le courage d'aller m'asseoir sur le banc de la cour d'assises ? de comparaitre devant des juges ? Non ! ni jamais ! La mort plutôt ! Je me tuerais ! Ils ne m'auraient pas vivante ! Je ne veux pas de la prison. J'aime mieux la tombe !

—La Mayeux tourna ses regards vers la fenêtre garnie de barreaux par laquelle arrivait une faible lumière.

—Elle pensa :

—Je puis attacher une corde à l'un de ces barreaux, nouer cette corde autour de mon cou et me débarrasser ainsi de la vie !

—Julie Tordier ne perdait pas une minute pour passer du projet à l'exécution.

—Elle ôta l'un des jupons de solide percale qu'elle portait sous sa robe, le déchira avec ses dents et ses ongles dans le sens de la longueur de l'étoffe et en fit des bandes qu'elle tressa ensuite de manière à former une corde solide.

—Ce travail, exécuté fébrilement, ne lui prit pas plus d'une demi-heure.

—Elle était onze heures du soir quand elle eut terminé.

—Elle entendit tout à coup la première porte du couloir s'ouvrir un pas lourd se rapprocher.

—Quelqu'un se rendait auprès d'elle.

—La Mayeux cacha sous ses jupes la corde qu'elle venait de fabriquer et se rassit sur l'escabeau.

—Personne n'entra, mais un guchet pratiqué dans l'hubis du petit poste tourna sur ses gonds et une voix demanda :

—Avez-vous besoin de quelque chose ?

—Non de rien, répondit Julie.

—Alors, bonne nuit... Tâchez de dormir.

—Le guchet fut refermé et le pas lourd s'éloigna.

—Alors, murmura la bossue en se relevant, il le faut. Rien ne me dérangerait plus.

—Elle porta sans bruit la petite table au-dessous de la fenêtre et se hissa sur cette table, mais elle ne pouvait atteindre les barreaux.

—Il lui fallut redescendre, prendre l'escabeau, le poser sur la table et, tenant la corde entre ses dents, se fixer avec une adresse et une agilité dont son corps difforme semblait absolument incapable.

—Lentement, avec des précautions infinies, elle ouvrit la fenêtre, passa sa corde autour d'un barreau et elle allait la nouer lorsqu'il tout à coup elle tressaillit.

—Le barreau avait remué sous sa main.

—Comme un éclair illumina une nuit d'orage, un espoir illumina la pensée de Julie Tordier.

—Saisissant le barreau à pleines mains elle le secoua avec force.

—Il vacillait dans son alvéole.

—Les plumes avaient rougé et dissonance de la serrure se faisait entendre d'années dans le scellé.

—A chaque secousse ce ciment se détachait.

—Si la Mayeux parvenait à s'échapper de la pièce qui lui servait de prison, elle trouverait sans le moindre doute une issue pour sortir de la maison.

—Elle serait libre alors, et au milieu de la nuit elle pourrait fuir, éviter la maison centrale et, puis, qu'elle avait de l'argent, sur elle, se réfugier à l'étranger.

—Une poussée violente acheva de désagréger le ciment qui tomba au dehors avec un petit bruit mat, et le barreau resta dans la main de Julie Tordier.

—Je suis libre ! se dit-elle.

—Se soulevant alors à la force des poignets jusqu'au tour béant, elle y introduisit la partie supérieure de son corps.

—L'obscurité n'était point profonde.

—La Mayeux put distinguer, au-dessous de la fenêtre, un amoncellement de paniers de marchands aux Halles, car la petite cour servait de resserre pour les débris.

—Elle se laissa glisser le corps en avant sur ces paniers qui amortirent sa chute, se releva sans un égratignure, respira à jeta un regard rapide autour d'elle.

—Ses yeux, habitués aux ténèbres,

aperçurent une porte dont elle s'approcha. Sa main chercha et trouva le loquet, la porte s'ouvrit donnant accès dans un couloir sombre où elle s'engagea.

—C'était l'allée de la maison. Il s'agissait de ne point échouer au port.

—Quel parti prendre ? Demanda le cordon au portier dans cette maison où se trouvait le poste de police c'était courir au devant du danger.

—Une idée vint à Julie Tordier. L'allée devait conduire à un escalier ; elle n'eût point de peine à le découvrir, gravit les marches et monta un premier étage, puis un second.

—La maison finissait-là.

—Sur le carré du second étage une fenêtre toute ouverte laissait voir la gouttière et le toit mansardé. Comme la lune ne fit pas un coin levé, des myriades d'étoiles rendaient l'obscurité transparente, et Julie aperçut au-dessous d'elle, appartenant à la maison voisine, un immense hangar recouvert d'une toiture de zinc, avec de larges ouvertures vitrées.

—Elle eut un sourire de joie aux lèvres.

—C'est mon ancienne maison, la maison de ce genre de Terrien ! se dit-elle. Si je peux (et il faut que je le puisse) gagner la lucarne du grenier en marchant sur les toits, rien ne sera plus facile que de prendre l'escalier de service et de descendre dans la cour... Une fois là, je sais comment s'ouvre la porte cochère ! Ce sera le salut !

—La Mayeux ôta ses bottines les mit dans les poches de son jupon, franchit la barre d'appui de la fenêtre et, avec la force de volonté qui lui donnait l'espoir de la réussite, elle suivit la gouttière jus qu'au toit de la maison habitée par Terrien.

—Elle passa devant deux fenêtres fermées et non éclairées, atteignit la lucarne du grenier et disparut dans cette lucarne.

—La maison où elle était familière jusque dans ses moindres recoins, et où elle se reposait, elle connaissait le moyen d'ouvrir la porte de sortie.

—Elle poussa un soupir d'allégement et murmura :

—Je suis sauvée !

—GIII

—Au sortir du cabinet du juge d'instruction, Jeanne et Héleène s'étaient rendues rue de la Verrière.

—En regardant Héleène, Terrien eut le visage illuminé de joie.

—Libre ! s'écria-t-il. Libre ! Il y a donc une vraie justice !

—Oui, libre, répondit la jeune femme en lui tendant la main, mais pas encore complètement disculpée.

—Que ceci ne vous inquiète pas ! Vous êtes libre, c'est le principal ! Demain votre innocence sera connue et proclamée, je vous le jure !

—Mademoiselle Héleène va rester ici fit Jeanne.

—Avez-vous ?

—Oui.

—Prenez donc vos dispositions dans les chambres du haut... Pour cette nuit, Pierre couchera au premier étage. — Nous avons d'ailleurs à établir nos comptes ensemble jusqu'à une heure très avancée. — Quant vous aurez installé Mme Héleène, rendez-moi le service d'aller jusqu'au restaurant où vous savez que nous prenons nos repas et commandez qu'on apporte à sept heures à dîner pour quatre personnes. Agissez enfin comme si vous étiez chez la maîtresse ici.

—Joseph Terrien, par l'intonation, souligna en quelque sorte le mot déjà.

—Jeanne s'approcha de lui.

—Pas un mot à mon père et pas un mot à Héleène, je vous en prie... lui dit-elle à voix basse.

—Pourquoi ?

—Oh ! je vous en prie ! Mlle Héleène saura tout plus tard.

—Soit. Mais vous serez bien obligée ce soir de lui nommer votre père.

—C'est vrai... — Fâtes le donc tout de suite, et lui fournirai moi-même une explication.

—Jeanne approuva de la tête et demanda mais à voix haute :

—Mon père sera-t-il bientôt de retour monsieur Terrien ?

—En attendant la jeune fille parler de son père, Héleène ne put retenir une exclamation de surprise.

—Votre père, Jeanne ! s'écria-t-elle.

—Oui, mon père... répondit en souriant la fille de Pierre Bertinot.

—Il me semblait vous avoir entendu dire qu'il était mort...

—Pendant trop longtemps je l'ai cru, mais je me trompais, grâce au ciel ! Dieu avait bien voulu me le conserver !

—L'ancien clerc de notaire intervint :

—Cela ne doit point vous étonner, madame... fit-il. Le père de votre chère Jeanne est allé aux Indes... Le bruit de sa mort a couru. Ce n'est que depuis quelques jours qu'il est rentré en France, et nous a donné la preuve, en embrassant sa fille, qu'il était bien vivant ! Plus tard Jeanne vous racontera complètement son histoire, à moins qu'il ne se charge de vous le conter lui-même.

—En ce moment Pierre Bertinot entra.

—Jeanne courut à lui.

—Il l'embrassa tendrement et salua Héleène.

—L'enfant pleure, il veut son Castoria.

masse inerte et ses jambes ployaient sous elle.

—Sur le carré du second étage on fit halte et Terrien commanda :

—Donnez-moi la clef de cette chambre !

—La Mayeux se fonda machinalement et tendit la clef au jeune homme qui ouvrit la porte.

—Bertinot poussa à l'avant la bossue que Terrien conduisit à la chambre d'Héleène, après avoir allumé deux bougies.

—Là il la fit asseoir à côté d'une petite table sur laquelle se trouvaient un encrier, du papier et des plumes, à côté d'une armoire remplie d'eau et d'un verre.

—J'ai juré que justice serait faite et que l'honneur du nom resterait intact ! dit-il en tirant de sa poche l'objet de très petite dimension qu'il y avait glissé avant de quitter son logis. Je tiendrai mon serment !

—Ce filon (il montrait l'objet) est une pierre précieuse... une pierre de cette couleur blanche foudroyante... On meurt sans agonie, sans souffrance... Je vais verser quelques gouttes d'eau dans ce verre et mêler à cette eau une pincée de poudre blanche. Vous, vous allez écrire ces mots : Je me tue pour éviter le châtiment mérité par mes crimes... Vous signerez, puis vous boirez le contenu du verre et vous tomberez morte ! Cela vaudra mieux que l'échafaud !

—Ecrivez donc, et tâchez de vous reposer.

—Tout en parlant, Terrien versait l'eau et débouchait le flacon dont nous devons expliquer la présence en ses mains.

—Un an auparavant, lorsqu'il venait d'être congédié par maître Carré, pour indécence et qu'il lutait contre la misère noire et le dénuement, il s'était fait donner par un apprenti photographe de la cyanure de potassium.

—Il pensait alors.

—On ne sait pas ce qui peut arriver. C'est un moyen comme un autre d'en finir.

—Cependant la Mayeux n'était point.

—Félicisons-en ! ordonna Terrien.

—Elle releva la tête et une lueur s'alluma dans ses yeux mornes.

—Je n'écrirai pas ! répliqua-t-elle avec une résolution inébranlable. Je n'écrirai pas et je ne boirai pas.

—Vous écririez, quand je devrais vous conduire la main.

—Et, ajouta Pierre Bertinot, vous boirez, quand je devrais vous faire boire de force. Il faut que justice soit faite.

—Ah ! cria la misérable, vous n'avez pas le droit de me tuer. C'est un assassinat que vous allez commettre... J'en appelle à la justice des hommes.

—Terrien n'eût pas répondu !

—Il n'en eût pas le temps.

—En ce moment le perroquet, enfermé dans sa cage et royalement par le bruit des voix et par la lumière, se mit à battre des ailes avec fureur en poussant un cri rauque et plein de menaces.

—Une expression de joie farouche illumina le visage du jeune homme.

—C'est qu'il se souvenait des paroles dites par Héleène quelques jours auparavant, quand il s'était présenté chez elle de la part de Jeanne et qu'il s'était étonné d'entendre le nom de la jeune fille prononcé soudainement par une voix étrangère.

—C'est un perroquet que j'ai dans ma chambre, avait-elle répondu, mon seul compagnon, mon unique ami... C'est lui que vous venez d'entendre. Il a appartenu à un pauvre tane... C'est une histoire bien triste... Il aime mon cousin Louis et moi... Il déteste ma mère. Si l'état en liberté, seul avec elle, il lui déchirerait la figure... il a failli hier lui crever les yeux, à tuer... Si je ne m'étais trouvé là il serait certainement arrivé maître.

—Ah ! vous en appelez à la justice des hommes ! s'écria Terrien. Eh bien ! moi j'en appelle à la justice de Dieu !

—Et allant droit à la cage du perroquet, il l'ouvrit.

—L'oiseau fit entendre un sifflement rauque et prit son vol en gesticulant le mot que si souvent il avait répété depuis la mort de Mme Gobert :

—Voleuse ! voleuse !

—Puis il se mit à planer au-dessus de la tête de la Mayeux.

—Celle-ci se rappelait le jour où il avait été au moment de l'aveugler, voulant s'échapper de la main.

—Terrien la regarda avec une telle force qu'elle alla tomber à genoux près du lit. Entrant alors avec lui Pierre Bertinot hors de la chambre et hors de l'appartement, et referma derrière eux à double tour la porte de sortie, et en ayant soin de laisser la clef dans la serrure.

—Le perroquet s'était abattu sur la tête de Julie Tordier, lui labourant le crâne avec ses griffes et l'étourdisant de coups de bec.

—Elle se releva en hurlant.

—L'oiseau s'envola pendant une seconde suivant tous les mouvements de la Mayeux qui, affolée, cherchait une issue, et glissait à terre.

—Voleuse ! Voleuse !

—D'instinct en instant ses grandes ailes fouettaient le visage de l'infortunée créature qui croyait voir une légion de fantômes ailés acharnés après elle.

—Dans sa fuite insensée à travers l'appartement, elle tomba et son front vint donner sur une des pointes du garde-feu placé devant une cheminée.

—Suite sur la quatrième page.

—Le Linnéus de Minard est meilleur restaurateur de la chère lèvre.

Le Franco-Canadien

PRIX DE L'ABONNEMENT
Four douze mois \$1.00 Pour six mois \$0.50
Chaque insertion payée d'avance.

Le Franco-Canadien

ST-JEAN, LE 27 JUILLET 1894

Prorogation

Lundi dernier a eu lieu la prorogation de la session fédérale, et samedi la dernière séance de la session.

Après quelques interpellations les bills concernant les subsides aux compagnies de chemin de fer ont définitivement adoptés.

Sir John Thompson a proposé la deuxième lecture du bill amendant l'acte du cens électoral. Il dit que la session étant à peu près terminée, il était obligé par le présent, de ne garder du bill que les clauses pour voyant à la révision des listes électorales cette année.

M. Laurier: C'est bien la votre décision finale de présenter ce bill à la prochaine session?

Sir John: Oui.
M. Laurier: Dans ce cas, je ne m'objecte plus à la motion.

En comité, il fut décidé que la révision préliminaire des listes se fera du 1er août au 1er octobre et la révision finale du 1er octobre au 28 février 1895.

Sir John Thompson annonça alors que la Chambre avait terminé ses travaux.

Lundi, à trois heures de l'après-midi, Son Honneur le Gouverneur Général s'est rendu à la chambre du Sénat. Les sénateurs et les députés étant assemblés Son Excellence a sanctionné cent trente six bills adoptés durant la session qui vient de se terminer.

Ensuite lord Aberdeen a clos la quatrième session du septième parlement de la Puissance par le discours suivant:

Honorable Messieurs du Sénat, Messieurs de la Chambre des Communes,
En venant clore cette laborieuse session du parlement de mon pays, je me félicite de l'accomplissement de l'objectif que je me suis proposé au début de cette session.

Luc Charlotte, Sainte-Marguerite, 86,45 points, t. g. médaille d'argent.
Eusèbe Lajennesse, Sainte-Marguerite, 85,15 points, t. g. médaille d'argent.

Dr Wilfrid Grignon, Sainte-Adèle, 85,05 points, t. g. médaille d'argent.
Cyrille Grenier, Sainte-Agathe, 77,80 points, g. médaille, médaille de bronze.

Joseph St-Amour, Sainte-Agathe, 75,55 points, g. médaille, médaille de bronze.
Ethe Desrochers, Saint-Sauveur, 75,40 points, g. médaille, médaille de bronze.

Casimir Latour, Saint-Sauveur, 75,30 points, g. médaille, médaille de bronze.
Isaac Charette, Sainte-Marguerite, 70,65 points, médaille.

François Latour, Sainte-Adèle, 70,50 points, médaille.
Lambert Bélanger, Saint-Sauveur, 69,35 points, médaille.
Joseph Forget, Sainte-Agathe, 68 points, médaille.

Joseph Brisebois, Sainte-Marguerite, 67,55 points, médaille.
Joseph Plouffe, Saint-Sauveur, 66,70 points, médaille.
Auguste Lallier, Sainte-Agathe, 66,45 points, médaille.

Adelard Forget, Saint-Sauveur, 65,70 points, médaille.
J-B Goyer, Saint-Sauveur, 65,05 points, médaille.
Après la collation des diplômes et des médailles, l'honorable M. Nantel a été appelé à prendre la parole.

Il a félicité chaleureusement les lauréats et il a fait ensuite le plus chaleureux éloge du curé Labelle, dont les prédictions se réalisent en ce moment au grand contentement des colons du comté de Terrebonne et dans toute la région des cantons du Nord. Le ministre des travaux publics a fait un éloquent discours, dont le texte mérite d'être publié, mais que le manque d'espace ne nous permet pas d'insérer dans "La Presse" d'aujourd'hui.

L'honorable M. Beaubien a succédé au ministre des travaux publics. Il s'est efforcé de démontrer aux cultivateurs la nécessité de faire du beurre l'hiver, à l'époque des prix élevés auxquels se vend alors cette denrée si importante que Montréal importe souvent des Etats-Unis à certaines époques de l'année. Le ministre de l'Agriculture a remercié les évêques et le clergé en général de son généreux concours, de ce qu'il fait en ce moment pour améliorer le sort des agriculteurs. Le clergé a été le grand ouvrier national; il nous a sauvés de l'absorption anglaise; aujourd'hui, il continue son œuvre patriotique en mettant énergiquement la main avec le gouvernement à l'œuvre nationale par excellence de l'avancement de l'agriculture dans la province de Québec.

Après l'honorable M. Beaubien, M. Pierre Lecleac, député du comté de Terrebonne à Ottawa, a fait à son tour un discours très éloquent, puis les ministres, les lauréats et les invités se sont rendus au bazar, où ils ont pris le dîner.

La fanfare de Saint-Jérôme, était présente et elle a animé de ses accents les différentes phases de la fête du mérite agricole.

Le reste de la journée et la soirée ont été consacrés à des courses dans les montagnes et des promenades au chalet sur le lac incomparable de Sainte-Agathe, vers lequel se

Fête religieuse et nationale à Sainte-Agathe

Lauréats du Mérite Agricole

Nous empruntons à la Presse le compte rendu de la fête de dimanche dernier, à Sainte-Agathe, à l'occasion de la collation des diplômes et des médailles aux lauréats du mérite agricole.

Une messe a été chantée à neuf heures et demie. Des sièges avaient été réservés au pied de la balustrade pour les ministres et les invités.

LE SERMON

M. le curé Moreau a fait le sermon, prenant pour texte un des passages cités récemment à la convention agricole de Rimouski par Mgr. Blais: "Non oderis opera laboriosa et rusticationem creatam a Deo."

Il a dit comme l'évêque de Rimouski, que la loi du travail a été imposée à l'homme dans le paradis terrestre.

Il a félicité les ministres de leur dévouement à l'agriculture et félicité les lauréats que les ministres allaient bientôt couronner. Puis il a démontré à ses auditeurs que pour être bon cultivateur il faut souvent faire comme les Israélites dans le désert, à qui Dieu avait imposé la loi de devancer le lever du soleil pour cueillir la manne.

Mais le cultivateur doit non seulement travailler, mais il doit prier Dieu de bénir ses travaux. Il a parlé d'un ancien usage qui existe à Sainte-Agathe et dans la plupart des paroisses de la province de Québec, de faire des souscriptions pour faire chanter des messes pour le bien de la terre.

Le curé a parlé du luxe et de l'intempérance comme de deux plaies profondes qui ravagent nos campagnes; mais qui heureusement n'ont guère pénétré encore dans les paroisses rurales. Bien il doit prier Dieu de bénir ses travaux. Il a parlé d'un ancien usage qui existe à Sainte-Agathe et dans la plupart des paroisses de la province de Québec, de faire des souscriptions pour faire chanter des messes pour le bien de la terre.

Le curé a parlé du luxe et de l'intempérance comme de deux plaies profondes qui ravagent nos campagnes; mais qui heureusement n'ont guère pénétré encore dans les paroisses rurales. Bien il doit prier Dieu de bénir ses travaux. Il a parlé d'un ancien usage qui existe à Sainte-Agathe et dans la plupart des paroisses de la province de Québec, de faire des souscriptions pour faire chanter des messes pour le bien de la terre.

Après la messe, la cérémonie de la collation des diplômes et des médailles aux lauréats du mérite agricole a eu lieu en face de l'église sous la présidence de M. le curé lui-même.

A la messe, les étrangers et les gens de l'étranger ont eu le plaisir d'entendre une artiste: Mlle Agnès Pepin, de Sainte-Jérôme, qui a chanté un "O Salutaris" avec le plus grand talent.

Après la messe, la cérémonie de la collation des diplômes et des médailles aux lauréats du mérite agricole a eu lieu en face de l'église sous la présidence de M. le curé lui-même.

L'honorable M. Nantel, ministre des travaux publics et l'honorable M. Beaubien, ministre de l'agriculture ont alors, du haut du porche de l'église, décoré les excellents agriculteurs dont les noms suivent, qui ont reçu des mains de Mme Nantel, leurs médailles et diplômes de mérite agricole.

Luc Charlotte, Sainte-Marguerite, 86,45 points, t. g. médaille d'argent.
Eusèbe Lajennesse, Sainte-Marguerite, 85,15 points, t. g. médaille d'argent.

Dr Wilfrid Grignon, Sainte-Adèle, 85,05 points, t. g. médaille d'argent.
Cyrille Grenier, Sainte-Agathe, 77,80 points, g. médaille, médaille de bronze.

Joseph St-Amour, Sainte-Agathe, 75,55 points, g. médaille, médaille de bronze.
Ethe Desrochers, Saint-Sauveur, 75,40 points, g. médaille, médaille de bronze.

Casimir Latour, Saint-Sauveur, 75,30 points, g. médaille, médaille de bronze.
Isaac Charette, Sainte-Marguerite, 70,65 points, médaille.

François Latour, Sainte-Adèle, 70,50 points, médaille.
Lambert Bélanger, Saint-Sauveur, 69,35 points, médaille.
Joseph Forget, Sainte-Agathe, 68 points, médaille.

Joseph Brisebois, Sainte-Marguerite, 67,55 points, médaille.
Joseph Plouffe, Saint-Sauveur, 66,70 points, médaille.
Auguste Lallier, Sainte-Agathe, 66,45 points, médaille.

Adelard Forget, Saint-Sauveur, 65,70 points, médaille.
J-B Goyer, Saint-Sauveur, 65,05 points, médaille.
Après la collation des diplômes et des médailles, l'honorable M. Nantel a été appelé à prendre la parole.

Il a félicité chaleureusement les lauréats et il a fait ensuite le plus chaleureux éloge du curé Labelle, dont les prédictions se réalisent en ce moment au grand contentement des colons du comté de Terrebonne et dans toute la région des cantons du Nord. Le ministre des travaux publics a fait un éloquent discours, dont le texte mérite d'être publié, mais que le manque d'espace ne nous permet pas d'insérer dans "La Presse" d'aujourd'hui.

L'honorable M. Beaubien a succédé au ministre des travaux publics. Il s'est efforcé de démontrer aux cultivateurs la nécessité de faire du beurre l'hiver, à l'époque des prix élevés auxquels se vend alors cette denrée si importante que Montréal importe souvent des Etats-Unis à certaines époques de l'année. Le ministre de l'Agriculture a remercié les évêques et le clergé en général de son généreux concours, de ce qu'il fait en ce moment pour améliorer le sort des agriculteurs. Le clergé a été le grand ouvrier national; il nous a sauvés de l'absorption anglaise; aujourd'hui, il continue son œuvre patriotique en mettant énergiquement la main avec le gouvernement à l'œuvre nationale par excellence de l'avancement de l'agriculture dans la province de Québec.

Après l'honorable M. Beaubien, M. Pierre Lecleac, député du comté de Terrebonne à Ottawa, a fait à son tour un discours très éloquent, puis les ministres, les lauréats et les invités se sont rendus au bazar, où ils ont pris le dîner.

La fanfare de Saint-Jérôme, était présente et elle a animé de ses accents les différentes phases de la fête du mérite agricole.

Le reste de la journée et la soirée ont été consacrés à des courses dans les montagnes et des promenades au chalet sur le lac incomparable de Sainte-Agathe, vers lequel se

porte en ce moment un grand nombre de touristes de Montréal. On y fait d'excellentes pêches. On y a maintenant un fort bel hôtel construit sur les bords de la baie de Sainte-Agathe; mais il est déjà trop étroit. L'air est si bon dans ces montagnes et le trajet est si pittoresque qu'il est probable que ces lieux deviendront sous peu le rendez-vous d'une foule de citadins desirant d'aller respirer un peu de bien-être et d'air frais.

Les terres ont la plus belle apparence. Il est surtout remarquable et gai de parcourir des yeux ces innombrables collines couvertes de riche verdure sur le versant desquelles paissent nos excellentes petites vaches canadiennes, fraîches et pimpantes, les mameilles gonflées d'un lait riche et délicieux, dont nous nous sommes repus depuis deux jours à Sainte-Agathe.

M. Didace Tassé
Dimanche dernier, vers midi et demi s'élevait, à Iberville, M. Didace Tassé, âgé de 69 ans et 10 mois, après une maladie de trois ans. Ce n'est que pendant les quatre dernières semaines que l'état du défunt inspira des craintes sérieuses. Voyant l'état désespéré de sa santé, M. Tassé, après avoir mis ordre à ses affaires ne s'occupa que du grand voyage de l'éternité.

M. le curé Moreau a fait le sermon, prenant pour texte un des passages cités récemment à la convention agricole de Rimouski par Mgr. Blais: "Non oderis opera laboriosa et rusticationem creatam a Deo."

Il a dit comme l'évêque de Rimouski, que la loi du travail a été imposée à l'homme dans le paradis terrestre.

Il a félicité les ministres de leur dévouement à l'agriculture et félicité les lauréats que les ministres allaient bientôt couronner. Puis il a démontré à ses auditeurs que pour être bon cultivateur il faut souvent faire comme les Israélites dans le désert, à qui Dieu avait imposé la loi de devancer le lever du soleil pour cueillir la manne.

Mais le cultivateur doit non seulement travailler, mais il doit prier Dieu de bénir ses travaux. Il a parlé d'un ancien usage qui existe à Sainte-Agathe et dans la plupart des paroisses de la province de Québec, de faire des souscriptions pour faire chanter des messes pour le bien de la terre.

Le curé a parlé du luxe et de l'intempérance comme de deux plaies profondes qui ravagent nos campagnes; mais qui heureusement n'ont guère pénétré encore dans les paroisses rurales. Bien il doit prier Dieu de bénir ses travaux. Il a parlé d'un ancien usage qui existe à Sainte-Agathe et dans la plupart des paroisses de la province de Québec, de faire des souscriptions pour faire chanter des messes pour le bien de la terre.

Après la messe, la cérémonie de la collation des diplômes et des médailles aux lauréats du mérite agricole a eu lieu en face de l'église sous la présidence de M. le curé lui-même.

A la messe, les étrangers et les gens de l'étranger ont eu le plaisir d'entendre une artiste: Mlle Agnès Pepin, de Sainte-Jérôme, qui a chanté un "O Salutaris" avec le plus grand talent.

Après la messe, la cérémonie de la collation des diplômes et des médailles aux lauréats du mérite agricole a eu lieu en face de l'église sous la présidence de M. le curé lui-même.

L'honorable M. Nantel, ministre des travaux publics et l'honorable M. Beaubien, ministre de l'agriculture ont alors, du haut du porche de l'église, décoré les excellents agriculteurs dont les noms suivent, qui ont reçu des mains de Mme Nantel, leurs médailles et diplômes de mérite agricole.

Luc Charlotte, Sainte-Marguerite, 86,45 points, t. g. médaille d'argent.
Eusèbe Lajennesse, Sainte-Marguerite, 85,15 points, t. g. médaille d'argent.

Dr Wilfrid Grignon, Sainte-Adèle, 85,05 points, t. g. médaille d'argent.
Cyrille Grenier, Sainte-Agathe, 77,80 points, g. médaille, médaille de bronze.

Joseph St-Amour, Sainte-Agathe, 75,55 points, g. médaille, médaille de bronze.
Ethe Desrochers, Saint-Sauveur, 75,40 points, g. médaille, médaille de bronze.

Casimir Latour, Saint-Sauveur, 75,30 points, g. médaille, médaille de bronze.
Isaac Charette, Sainte-Marguerite, 70,65 points, médaille.

François Latour, Sainte-Adèle, 70,50 points, médaille.
Lambert Bélanger, Saint-Sauveur, 69,35 points, médaille.
Joseph Forget, Sainte-Agathe, 68 points, médaille.

Joseph Brisebois, Sainte-Marguerite, 67,55 points, médaille.
Joseph Plouffe, Saint-Sauveur, 66,70 points, médaille.
Auguste Lallier, Sainte-Agathe, 66,45 points, médaille.

Adelard Forget, Saint-Sauveur, 65,70 points, médaille.
J-B Goyer, Saint-Sauveur, 65,05 points, médaille.
Après la collation des diplômes et des médailles, l'honorable M. Nantel a été appelé à prendre la parole.

Il a félicité chaleureusement les lauréats et il a fait ensuite le plus chaleureux éloge du curé Labelle, dont les prédictions se réalisent en ce moment au grand contentement des colons du comté de Terrebonne et dans toute la région des cantons du Nord. Le ministre des travaux publics a fait un éloquent discours, dont le texte mérite d'être publié, mais que le manque d'espace ne nous permet pas d'insérer dans "La Presse" d'aujourd'hui.

L'honorable M. Beaubien a succédé au ministre des travaux publics. Il s'est efforcé de démontrer aux cultivateurs la nécessité de faire du beurre l'hiver, à l'époque des prix élevés auxquels se vend alors cette denrée si importante que Montréal importe souvent des Etats-Unis à certaines époques de l'année. Le ministre de l'Agriculture a remercié les évêques et le clergé en général de son généreux concours, de ce qu'il fait en ce moment pour améliorer le sort des agriculteurs. Le clergé a été le grand ouvrier national; il nous a sauvés de l'absorption anglaise; aujourd'hui, il continue son œuvre patriotique en mettant énergiquement la main avec le gouvernement à l'œuvre nationale par excellence de l'avancement de l'agriculture dans la province de Québec.

Après l'honorable M. Beaubien, M. Pierre Lecleac, député du comté de Terrebonne à Ottawa, a fait à son tour un discours très éloquent, puis les ministres, les lauréats et les invités se sont rendus au bazar, où ils ont pris le dîner.

La fanfare de Saint-Jérôme, était présente et elle a animé de ses accents les différentes phases de la fête du mérite agricole.

Le reste de la journée et la soirée ont été consacrés à des courses dans les montagnes et des promenades au chalet sur le lac incomparable de Sainte-Agathe, vers lequel se

Institution des Aveugles, Asile Nazareth, Montréal.
Institution des sourdes muettes des Sœurs de la Providence, Montréal.

Institution des sourds muets des Clercs de Saint-Viateur, Montréal.
Ecole Normale Jacques-Cartier, Montréal.
Collège de Joliette, Joliette.
Knowlton Model School, Knowlton.

Lachute Academy, Lachute.
Ecole Normale Lavall, méthode de dessin de M. Lafavre, Québec.
Lennoxville Model School, Lennoxville.

Lachine Model School, Lachine.
Mile-End Public School, Mile-End, Montréal.
Montréal Society Decorative Art, Montréal.

Écoles Maristes, Iberville.
Académie de Mme Marchand, Montréal.
M. A. O. Matton, Ottawa.
Petit Séminaire de Montréal, Montréal.

Montréal Protestant Public School, Montréal.
M. Alphonse Montminy, Québec.
Collège du Mont Saint-Louis, Montréal.

Collège de Nicolet, Nicolet.
Ecole Normale des Frères des Ecoles Chrétiennes, Maisonneuve.

Gouvernement provincial de Québec, Québec.
Ecole Polytechnique, Montréal.
Collège de Rigaud, Rigaud.
Sherbrooke Model School, Sherbrooke.

St John's High School, Saint-Jean, Qué.
Sœurs du Bon Pasteur, Québec.
Sœurs de Jésus Marie, St-Hyery.
Collège de Sherbrooke, Sherbrooke.

Congrégation de Sainte-Croix, Saint-Laurent.
Sœurs Sainte-Anne, Lachine.
Sœurs de la Présentation, Sainte-Hyacinthe.

Ecole de Saint-Alexis, Québec.
Sarsfield's School, Montréal.
Revue Sœur Amélie, des Sœurs de Sainte-Croix, Saint-Laurent.
Rév. Sœur du Précieux-Sang, Congrégation de Notre-Dame, Montréal.

Sœurs de la Charité, Québec.
Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, Montréal.
Sœurs Ursulines, Stanstead.

Sœurs Ursulines, Québec.
Sœurs Ursulines, Trois-Rivières.
Sœurs Ursulines, Robertval, Lac-Saint-Jean.
Convent de Villa-Maria, Montréal.

Waterloo Kindergarten, Waterville, Qué.
Waterloo Academy, Waterloo, Qué.
Le Canada Français sait bien qu'il fausse la vérité quand il dit "les propriétaires du FRANCO-CANADIEN"

Il sait bien que le seul et vraie propriétaire de notre journal est M. I. Bourguignon et ce depuis le jour en 1860, sauf quelques années où M. Marchand l'a eu en sa possession.

Le Canada Français, fausse égale ment la vérité en disant "Le FRANCO-CANADIEN est rédigé par ce qui peut appeler la crème de l'indigo."

Il sait aussi que celui qu'il vise n'a pas écrit une seule ligne dans notre journal depuis le 1er mars dernier, et qu'il ne s'occupe plus de la rédaction du FRANCO.

Le Canada Français ne pouvant se consoler de voir que le FRANCO-CANADIEN l'a rogné en ce qui concerne la publication des naissances et des décès de la paroisse de Saint-Jean, et pour faire accroire à ses lecteurs qu'il en a beaucoup, étale le titre "Décès en tête des prix des marchés. Ou bien veut-il berner ses lecteurs jusqu'au point de leur faire entendre que les marchés de Saint-Jean sont si bas, qu'on peut dire qu'ils sont morts?"

Dans ce cas, le Canada Français est d'une ignorance crasse ou d'une inigne mauvaise foi. Dégoûtez vous jantes, M. du Canada Français, seconnez votre torpéur, allez à la recherche de la paroisse de Saint-Jean, et pour faire accroire à ses lecteurs qu'il en a beaucoup, étale le titre "Décès en tête des prix des marchés. Ou bien veut-il berner ses lecteurs jusqu'au point de leur faire entendre que les marchés de Saint-Jean sont si bas, qu'on peut dire qu'ils sont morts?"

En d'autres termes, advenant le décès d'un ancien membre de l'Union Saint-Joseph de Saint-Jean, âgé de plus de 45 ans, il n'y a eu cotisation que pour le montant réel à payer suivant le droit de ce membre à telle ou telle somme, et non pas une cotisation pour former \$1,000 quand même, comme dans les autres cas. Il va sans dire que tous les autres membres non actuellement âgés de 45 ans, et que tous les autres membres qui pour tout avoir été admis à Saint-Jean à dater d'aujourd'hui, auront droit aux mêmes bénéfices, et dans les mêmes conditions sous tous les rapports, que ceux et celles fixés par nos règlements.

Nous espérons que le fait accompli de cette fusion nous procurera l'avantage d'admettre dans nos rangs, dans cette ville de Saint-Jean et dans les environs, un grand nombre de nouveaux membres jeunes et vigoureux — ce dont nous bénéficierons encore tout ensemble.

La colonisation au nord de Montréal
La Société de Colonisation a obtenu pour le transport des colons et pour les effets qu'ils dérivent vers le Lac Saint-Jean des réductions de prix de la Cie Richelieu, de Montréal, Québec, et de la Cie du chemin de fer du Lac Saint-Jean, de Québec à Roberval.

Maintenant, la société est en état d'offrir des avantages de transport à tous ses colons allant pour visiter les terres ou s'y établir dans les régions du Temiskaming, du nord de Montréal, du Saint-Maurice et du Lac Saint-Jean.

Pour avoir ces faveurs, il faut en faire la demande, comme nous l'avons déjà dit, aux bureaux de la Société, 1546, rue Notre-Dame, et accompagner cette demande d'une recommandation valable.

Les Canadiens des Etats-Unis pourront se rendre directement à Montréal et là, ils obtiendront leurs réductions au bureau de la Société.

George P. Wentworth, âgé de 21 ans, demeurant sur Northfield Mountain, Mass., alors qu'il était ivre, voulut frapper son vieux père avec la crosse d'un fusil qu'il tenait dans ses mains.

Le père évita le coup et l'arme alla frapper le côté de la maison, ce qui fit partir le coup.

La balle alla s'enfoncer dans les intestins du jeune homme qui est mort au bout de trois heures.

Les Canadiens ayant obtenu le second prix ont gagné \$400. Le nombre total de points obtenus par le team de la Grande-Bretagne a été de 699; le Canada vient ensuite avec 677 points, Jersey, 655 points et Guernesey, 642.

Le marquis de Lorne sera candidat unioniste aux prochaines élections générales.

M. G. A. Giguault, assistant commissaire de l'agriculture, s'est embarqué samedi pour l'Europe. Il s'en va, en compagnie de M. Leclair de l'école de Saint-Hyacinthe, étudier le fonctionnement des fromageries et beurrieres et de tout ce qui s'y rapporte, dans les pays où l'industrie laitière a fait le plus de progrès.

Un incendie désastreux a réduit en cendres la manufacture de porcelaines, chaises, etc., appartenant aux MM. Grothé et frère, à Montréal.

Le feu s'est déclaré dans une boutique de menuisiers et les flammes s'étant communiquées à une pile de planches se sont ensuite propagées jusqu'au pôle de maisons de MM. Grothé habités par 48 familles.

Les pertes sont estimées à \$85,000. MM. Grothé et Cie souffrent des dommages au montant de \$60,000.

C'est un étudiant en médecine de Lyon, M. Douare, fils d'un avoué de Grenoble, qui, le premier, après l'assassinat de M. Carnot, mit la main au collet du meurtrier.

Il regarda passer le cortège présidentiel, quand soudain il entendit cri à ses côtés, au milieu d'un grand tumulte: "L'assassin! Arrêtez-le!" En même temps, un homme s'élança dans sa direction, tenant à la main un poignard qu'il brandissait d'une façon menaçante.

Sans hésiter, M. Douare se jeta sur lui et, le saisissant aux poignets, il le maintint jusqu'à l'arrivée des agents.

On estime à près de \$100,000,000 les dommages de tous genres causés par la grande grève des employés de chemins de fer à Chicago.

A elle seules les compagnies de chemins de fer ont perdu au delà de 50 millions de piastres. Une récente statistique répartit les pertes comme suit:

Gouvernement des Etats-Unis \$1,000,000
Compagnies de chemins de fer convergents 3,000,000
Autres compagnies 2,500,000
Destruction de propriétés 2,500,000
Des chemins de fer 2,500,000
En salaire par les employés de chemins de fer 20,000,000
Exportation, diverses marchandises 2,000,000
Fruits 2,500,000
Par diverses compagnies manufacturières 7,500,000
Par les employés 35,000,000
Par les marchands 5,000,000
Total \$81,000,000

Union Saint-Joseph
Voici comment l'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, annonce l'affiliation de l'Union Saint-Joseph de Saint-Jean d'Iberville avec elle:

Nous avons le plaisir d'annoncer aujourd'hui que notre société se compose de plus de 1800 membres, depuis le commencement de juin dernier par l'affiliation de l'Union Saint-Joseph de Saint-Jean d'Iberville qui est maintenant parfaite.

Les conditions de cette affiliation ou fusion des deux sociétés, tout en assurant des avantages considérables aux membres de l'Union Saint-Joseph de Saint-Jean, soit durant la maladie, soit à leur décès, sauvegarder en même temps les intérêts des membres de notre société en ce que les bénéfices en maladie octroyés aux premiers leur seront calculés proportionnellement à l'âge de chacun pour ceux d'entre eux qui dépassent l'âge de 45 ans au moment de leur admission et de l'arrangement particulier, que tout le monde y trouvera son compte, la dite Union Saint-Joseph de Saint-Jean sous les rapports des divers bénéfices qui lui sont maintenant assurés et pour des montants plus élevés, l'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe en ce qu'elle paiera la cotisation au décès moins chère pour les anciens et vieux membres de la première que pour les siens dont la moyenne de l'âge est de beaucoup moins élevée.

En d'autres termes, advenant le décès d'un ancien membre de l'Union Saint-Joseph de Saint-Jean, âgé de plus de 45 ans, il n'y a eu cotisation que pour le montant réel à payer suivant le droit de ce membre à telle ou telle somme, et non pas une cotisation pour former \$1,000 quand même, comme dans les autres cas. Il va sans dire que tous les autres membres non actuellement âgés de 45 ans, et que tous les autres membres qui pour tout avoir été admis à Saint-Jean à dater d'aujourd'hui, auront droit aux mêmes bénéfices, et dans les mêmes conditions sous tous les rapports, que ceux et celles fixés par nos règlements.

Nous espérons que le fait accompli de cette fusion nous procurera l'avantage d'admettre dans nos rangs, dans cette ville de Saint-Jean et dans les environs, un grand nombre de nouveaux membres jeunes et vigoureux — ce dont nous bénéficierons encore tout ensemble.

La colonisation au nord de Montréal
La Société de Colonisation a obtenu pour le transport des colons et pour les effets qu'ils dérivent vers le Lac Saint-Jean des réductions de prix de la Cie Richelieu, de Montréal, Québec, et de la Cie du chemin de fer du Lac Saint-Jean, de Québec à Roberval.

Maintenant, la société est en état d'offrir des avantages de transport à tous ses colons allant pour visiter les terres ou s'y établir dans les régions du Temiskaming, du nord de Montréal, du Saint-Maurice et du Lac Saint-Jean.

Pour avoir ces faveurs, il faut en faire la demande, comme nous l'avons déjà dit, aux bureaux de la Société, 1546, rue Notre-Dame, et accompagner cette demande d'une recommandation valable.

Les Canadiens des Etats-Unis pourront se rendre directement à Montréal et là, ils obtiendront leurs réductions au bureau de la Société.

Le Nord comme pays minier
Sous le rapport des mines, voyez ce que dit M. Langelier.

"Puis, ont-ils de bonnes terres et de belles forêts, cette région de l'Ontario renferme aussi les mines d'une grande richesse. Le fer, le plomb, la plombarie, le marbre, la pierre et le phosphate de chaux, sans parler de la pierre à bâtir, du manganèse et d'autres minerais d'une moindre valeur se trouvent en quantités susceptibles d'une exploitation lucrative dans plusieurs endroits de cette région. Depuis quelques années, on a exploité les mines de fer, de plomb, de plombarie et les mines de phosphate de chaux sont en voie de devenir l'objet d'opérations très importantes."

Un incendie désastreux a réduit en cendres la manufacture de porcelaines, chaises, etc., appartenant aux MM. Grothé et frère, à Montréal.

Le feu s'est déclaré dans une boutique de menuisiers et les flammes s'étant communiquées à une pile de planches se sont ensuite propagées jusqu'au pôle de maisons de MM. Grothé habités par 48 familles.

Les pertes sont estimées à \$85,000. MM. Grothé et Cie souffrent des dommages au montant de \$60,000.

C'est un étudiant en médecine de Lyon, M. Douare, fils d'un avoué de Grenoble, qui, le premier, après l'assassinat de M. Carnot, mit la main au collet du meurtrier.



Feux Agricoles

Mgr Blais, évêque de Rimouki, avait convoqué en convention tous les cultivateurs et tous leurs amis dans le but d'aviser au moyen de développer l'agriculture.

La grande fête agricole s'est ouverte par une messe solennelle, chantée par l'évêque lui-même.

Dans l'après-midi, la convention s'est ouverte et plusieurs ont pris la parole en faveur de l'honorable M. Flynn, l'honorable M. Pelletier, M. Asselin et Mgr Blais.

Voici le discours de Sa Grandeur, Mgr Blais :

Avant de clore cette convention à laquelle j'attache une si haute importance en vue de l'amélioration de notre agriculture, des progrès qu'elle est de nature à assurer à l'œuvre de défrichement de nos forêts et de la population stable de nos campagnes, il me reste un devoir à remplir, c'est de dire ma vive et sincère reconnaissance envers les honorables représentants du gouvernement de cette province qui ont bien voulu, par leur présence, donner un cachet d'éclat et de gravité à notre convention.

Il est en effet, les protecteurs officiels et attentifs de la cause de l'agriculture et de la colonisation, dans laquelle doit être le plus bel avenir de notre cher Canada. Je dois aussi remercier particulièrement les amis éclairés et dévoués de cette noble cause, les membres du cercle agricole de ce diocèse, qui sont accourus ici en grand nombre, ainsi que monseigneur le représentant de la presse.

Je dois encore ajouter à ces remerciements des félicitations justifiées à l'adresse de messieurs les membres du comité chargé d'organiser la belle fête de ce jour et de recevoir ses invités.

Quant aux messieurs du clergé qui se sont associés aux espérances et aux bénédictions de ce jour, ils sont aussi les bienvenus. De concert avec leur évêque, ils représentent ici, par le caractère de leur mission, non moins que par les sentiments de leur cœur, le divin Pasteur qui a dit de lui-même : " Pater familias agricola est. "

Et maintenant, oubliez-je l'éloignement géographique de la circonstance ? Non, certes, car il n'a point en même temps à l'honneur son de sa maison pour enseigner son champ. " Existit qui seminavit solum. " Ainsi ils continueront à prêcher ce qu'est l'esprit chrétien agricole qui, de siècle en siècle, a enrichi la terre ; que cet esprit est le plus propre à unir les intérêts et à pacifier les cœurs dans le bonheur et l'aisance de la vie des champs.

Et maintenant, oubliez-je l'éloignement géographique de la circonstance ? Non, certes, car il n'a point en même temps à l'honneur son de sa maison pour enseigner son champ. " Existit qui seminavit solum. " Ainsi ils continueront à prêcher ce qu'est l'esprit chrétien agricole qui, de siècle en siècle, a enrichi la terre ; que cet esprit est le plus propre à unir les intérêts et à pacifier les cœurs dans le bonheur et l'aisance de la vie des champs.

En effet plus nous remontons vers les âges antiques, et surtout si nous consultons l'histoire du peuple élu de Dieu, qui est l'ancêtre et le modèle des nations chrétiennes, plus nous voyons entourée d'honneur et de gloire la dignité d'agriculteur confiée par Dieu à l'homme. Aussi les grandes familles patriarcales se réservaient elles la royauté des champs ; elles n'avaient pas ambitionné d'autres. Isaac attendait son champ avec l'œil attentif du maître quand Rebecca descendit de son chameau et s'installa devant lui. Jacob venait troubler lui-même les immenses troupeaux de ses riches patriarches, et son histoire nous le montre comme un incomparable éleveur.

C'est pourquoi les Saintes Ecritures renferment les éloges les plus touchants des bienfaits de la vie de l'agriculteur. Elles racontent avec un charme indélébile l'action de l'aimable Ruth, glanant, après les opulentes moissons de Booz, les épis qui doivent servir à la subsistance de Naomi, sa belle-mère. Elles nous montrent l'émotion en nous montrant l'arche sainte qui s'arrête au coin du champ de blé que fauchaient Josué et Bethsanai. Et c'est avec le plus délectant enthousiasme que le roi David chante sur la harpe d'or les blés et les gros pâturages.

L'agriculture, voyez-vous, mes chers amis, elle a pour auteur Celui qui a créé la terre, qui lui a donné l'âme, et si la véritable grandeur consiste à être utile à ses semblables, qu'y a-t-il de plus utile, je dirais volontiers de " plus grand, " que l'agriculture ? Le pain qui entretient la vie, n'est-ce pas l'agriculture qui nous le donne ? N'est-ce pas

par elle que Dieu nourrit l'humanité ? Le travail des champs, n'est-ce pas aussi le plus favorable au développement des facultés physiques et morales, n'est-ce pas par lui que l'homme est le plus directement en rapport avec le créateur ?

La gerbe de blé recueillie dans les champs, au temps de la moisson, n'est-ce pas en effet, l'œuvre de " deux ouvriers " qui seuls méritent proprement ce nom, je veux dire de l'homme qui a semé et de Dieu qui a donné l'accroissement et la maturité ? Rien non plus de moraliste qui renie le travail des champs. L'enseignement, la pureté des mœurs, toutes les vertus qui élèvent les peuples.

Ce matin, en célébrant les mystères divins de nos autels, j'ai prié Dieu, messieurs, pour qu'il bénisse nos campagnes ; et qu'il en augmente la population ; j'ai prié Dieu de donner à ceux qui nous gouvernent l'amour de l'agriculture et de la colonisation, et le dévouement à cette œuvre sainte avant que nationale. J'ai prié Dieu de vous donner ni trop de soleil, ni trop de pluie, ni trop de vent, jamais. Enfin je prie encore le Dieu de Jacob, le Dieu d'Abraham et d'Isaac, afin d'obtenir de sa bonté qu'il féconde vos sœurs, qu'il augmente vos troupeaux et qu'il multiplie vos moissons et vos champs, vos champs comme ceux de vos patriarches. Qui fait aimer les champs, fait aimer Dieu.

Vegetaux comme plantes médicinales

Les carottes crues tiennent lieu de vermifuge pour les enfants. Le jus de carottes sans cuisson calme la toux chez les enfants. La carotte râpée et appliquée sur les cancers et les dartres douloureuses, apaise sensiblement les douleurs. Employez pour les brûlures, les carottes épelées pour les cloches de se former. Des infusions de graines de carotte augmentent l'appétit et facilitent la digestion.

Le chou rouge est utilisé pour les inflammations chroniques des poumons, en faisant avec le jus de ce chou et du sucre un sirop pur. L'eau qui a servi à n'importe quelle variété de choux, combat l'enrouement et la toux. Le poireau à la même propriété que le chou tiens. La citrouille râpée et appliquée sur les brûlures procure un soulagement rapide. Les graines de cette racine pilées dans un mortier, avec du sucre, font un excellent vermifuge.

La racine du fraisier est diurétique astringente. Une décoction de cette plante rend de grands services dans les hémorrhagies. Les cataplasmes de laitue cuite calment les érysipèles et les inflammations. Le sirop d'avoine est très efficace pour les maladies de poitrine. Les oignons sont opératifs et diurétiques ; cependant, crus, ils sont nuisibles aux tempéraments sanguins et bilieux. L'oignon cuit sous la cendre et mangé à l'huile est un remède contre l'enrouement ; l'oignon cuit employé à l'usage externe fait mûrir les clous et les panaris.

Le persil est employé en tisane pour combattre les fièvres intermittentes, etc., etc.

Il ne l'oublie pas

M. Casimir-Perier vient d'adresser la lettre suivante à ses électeurs de l'arrondissement de Nogent-sur-Seine :

Paris, 7 juillet Chers concitoyens, Celui qui a été pendant près de 18 ans votre représentant à la chambre des députés, celui auquel vous avez, dans les tristesses comme dans les joies de sa vie, témoigné une si cordiale et si fidèle sympathie, veut vous donner l'assurance que ni les plus lourds devoirs ni les plus grands honneurs n'effaceront des souvenirs qui lui sont si chers. Trop de liens nous unissent pour que rien nous sépare. Je me réjouis à la pensée de voir, chaque année, passer avec les miens quelques semaines à Pont, au milieu de vous. J'appréhendais à mes enfants à vous connaître et à vous aimer.

Je vous adresse, chers concitoyens, l'expression sincère de ma reconnaissance.

CASIMIR-PERIER.

Un repaire

Une police de Kerney, N. Y., vient de découvrir dans les marécages des environs de cette localité, un souterrain servant de repaire à une bande de malfaiteurs qui infestaient le voisinage depuis quelque temps.

Deux des voleurs ont été arrêtés, le chef de la bande, nommé O'Brien a réussi à s'enfuir ; mais on est sur sa trace, et il y a tout lieu de croire qu'il ne tardera pas à être capturé.

L'entrée du souterrain, par laquelle un seul homme pouvait passer à la fois, était adroitement dissimulée par du gazon et des buissons.

L'intérieur formait une esplanade de chambre de cinquante pieds carrés environ, luxueusement meublée de fauteuils et de sofas recouverts de velours et de soie, et de riches coussins, le tout provenant naturellement de vols commis à l'aide d'effraction dans divers magasins. Il y avait aussi un piano.

L'Enfant pleure, Il veut son Castoria.

avait, en outre, toute sorte d'autres objets volés, y compris des conserves et toute espèce de provision de bouche. Le tout a été saisi et le souterrain détruit.

Les deux malfaiteurs arrêtés prétendent se nommer Michael Kelly, de Jersey City, et James Eagan, de Newark. Il ont été écroués jusqu'à plus ample informé.

La guerre aux grévistes

Le grand juré a trouvé 29 accusations fondées contre des grévistes qui se sont livrés à des actes de violence ou qui ont entravé la libre circulation des mailles et le commerce entre Etats.

Des mandats d'arrestation ont été lancés ce matin pour l'arrestation des accusés. Le juge a fixé le cautionnement de chaque accusé à \$10,000.

A Saint Paul, dans le Minnesota, le grand jury a trouvé qu'il y avait lieu de poursuivre 60 grévistes qui ont aussi entravé la circulation des mailles. Leurs noms seront livrés à la publicité aussitôt que les arrestations auront été faites.

S'il faut en croire les directeurs des différentes lignes de chemin de fer, le trafic est entièrement rétabli et le fonctionnement des trains se fait avec autant de régularité qu'avant la grève.

De sa prison Debs peut lancer des proclamations. Gelle qu'il a écrite hier menace de violence les grévistes qui représentent le chemin de l'atelier.

Conseils et Recettes

Pendant les chaleurs, ne buvez ni très chaud, ni glacé, mettez du sel de cuisine dans votre bain, portez un gilet de flanelle.

Eau de cerise à la glace : 1 pinte de cerises un peu aigrelettes, 2 pleines tasses de sucre, deux tasses d'eau, 1 roquette d'eau-de-vie ou 1 roquette de maraschino. Enlevez les noyaux des cerises, cassez en une douzaine et écrasez-les en les amandant pour en faire un pâte. Ajoutez les cerises également écrasées. Au bout d'une heure, pour faire extraire tout le jus, ajoutez le sucre et l'eau ; remuez jusqu'à ce que le sucre soit fondu ; passez de nouveau ; ajoutez l'eau-de-vie et faites glacer.

Engrais végétal. Les engrais végétaux que le cultivateur peut obtenir en sowing certaines plantes qui parviennent à un grand développement en peu de temps et qu'il enfouit dans le sol au moment de leur floraison ne peuvent remplacer que temporairement les engrais d'étable. Le sol qui ne recevrait que des engrais végétaux pendant plusieurs années consécutives, finirait par s'épuiser ; nécessairement il faut de temps à autre appliquer au sol des engrais végétaux, bien que produisant de très bons effets dans les terres sablonneuses, en étant fort utiles pour engraisser les champs éloignés d'un accès difficile, doivent être considérés surtout comme une ressource momentanée.

Propagation des végétaux. En examinant bien la marche de la végétation des plantes, le cultivateur ne saura manquer de reconnaître que si d'un côté la maladie et la dégradation des végétaux proviennent des accidents climatiques, d'un autre côté il pourra s'apercevoir qu'il en est aussi l'auteur, et cela le plus souvent faute d'observations et de soins à donner aux différentes cultures. C'est ce qui arrive souvent pour les arbres fruitiers.

Aménagement d'un silo pour la conservation des plantes fourragères. A ce sujet voici l'opération la plus importante : Accumuler des matériaux, pierres, bois à une pesanteur de 1,000 livres par 3 pieds carrés de surface, afin d'empêcher la fermentation, en chassant l'air par la pression, car l'air est l'élément, la cause de fermentation et par suite de la décomposition des plantes fourragères, de l'In, etc.

Le remplissage d'un silo peut durer six à dix jours et pas davantage. Si l'opération terminée, il faudra charger le silo sans retard avant que les matières fermentent. Un mois après l'ensilage, le silo n'offre plus de chaleur ; s'il est suffisamment chargé et pressé, et les plantes fourragères qui peuvent être conservées à ce temps là, peuvent cependant s'y conserver indéfiniment tant que l'air n'y pénètre pas.

Lorsque le cultivateur veut entamer la conserve verte, il enlève la charge qui se trouve sur les deux ou trois premières planches du côté de la porte ; il ôte la paille qui est moisie et l'exploite ainsi de suite, par tranches verticales, en laissant chargée la partie restante. Il y a à l'intérieur un fourrage serré, jaunâtre, à saveur acide et d'odeur alcoolique. Il faut en sortir du silo, douze heures à l'avance, la quantité nécessaire pour un repas. Si l'on met à l'air et en tas, il commence à fermenter et il répand une odeur alcoolique qui plat aux bestiaux.

Les plantes fourragères à être ensilées doivent avoir été fauchées et ensilées aussi fraîches que possible, ayant acquis tout leur développement sans cependant que la graine soit mûre.

Il faut répandre les plantes fourragères également partout dans le silo, le bien fouler et les piétiner. Il faut pas interrompre l'opération de l'ensilage avant qu'elle soit terminée, et si l'on veut, le silo devra être recouvert de huit pouces de paille dure, puis de planches chargées de pierres ou autres matériaux à la pesanteur de 1,000 à 1,200 livres par trois pieds carrés. Ce dernier point est essentiel en ce qu'il assure la bonne conservation des plantes fourragères.

Le Linière de Minard pour les rhumatismes.

Qu'est-ce que le CASTORIA

Le Castoria est le remède du Dr Samuel Pitcher pour les bébés et les enfants. Il ne renferme ni opium, ni morphine, ni aucune autre substance narcotique.

Le Castoria est un remède excellent pour les enfants. Les mamans n'en ont toujours vu les bons effets sur leurs bébés.

Le Castoria est le meilleur remède que je connaisse pour les enfants. J'espère que le jour n'est pas loin où les mamans, ne connaissant que le réel intérêt de leurs enfants, emploieront le Castoria au lieu de toutes ces drogues charlatannes qui détruisent leurs chers bébés, en leur faisant perdre la gorge de feu, le flux de la morphine, des états calmes et autres drogues pernicieuses qui les envoient prématurément à la tombe.

Le Castoria convient à tout enfant que le médecin recommande comme un remède sûr et sûr.

Le Castoria est le meilleur remède que je connaisse pour les enfants. J'espère que le jour n'est pas loin où les mamans, ne connaissant que le réel intérêt de leurs enfants, emploieront le Castoria au lieu de toutes ces drogues charlatannes qui détruisent leurs chers bébés, en leur faisant perdre la gorge de feu, le flux de la morphine, des états calmes et autres drogues pernicieuses qui les envoient prématurément à la tombe.

INSTRUMENTS D'AGRICULTURE Semeuses, Herses à Roulettes, Charrues, etc. etc.

JOS. BARSALOU Vis-à-vis le Marché. Rue Champlain, St-Jean.

ETABLISSEMENT EN 1872 M. GUILLET Chapelier-Manchonnier Rue Richelieu, Saint-Jean.

PRINTEMPS 1894 à vendre à très bon marché chez ED. ARPIN, 36 rue Richelieu, Saint-Jean.

ETABLISSEMENT EN 1872 M. GUILLET Chapelier-Manchonnier Rue Richelieu, Saint-Jean.

Chapeaux en Feutre, en Laine et en Soie

M. GUILLET se chargera, comme par le passé, des pelleteries qu'on voudra bien lui confier pour l'été.

A l'imprimerie du FRANCO-CANADIEN on exécute avec promptitude, élégance et à bon marché

Toutes sortes d'impressions EN FRANCAIS ET EN ANGLAIS DANS LES DERNIERS GOUTS

LETRES FUNERAIRES, à une heure d'avis. CIRCULAIRES, EN-TÊTES DE COMPTES, CARTES, EN-TÊTES DE LETTRES, ENVELOPPES, PLACARDS, Etc., Etc.

ROBERT DONAGHY 50, Rue Richelieu, St-Jean

La "Massachusetts Benefit Life Association" Boston - Mass

ROYAL IMPERIAL LANCASHIRE NORTH BRITISH & MERCANTILE FIRE INSURANCE ASSOCIATION

W. H. OLIVE, Gérant de la distribution de Post. Montréal, 41, rue St-Jacques, Saint-Jean

LE GRAND TONIQUE NERVAL AMERICAIN DU SUD ET LA GUÉRISON DE L'ESTOMAC ET DU FOIE

La plus étonnante découverte médicale des dernières cent années. Plaçant au goût come le plus doux nectar. Sûr et infaillible comme le lait le plus pur.

Maladie des nerfs, Abattement nerveux, Mal aux nerfs de la tête, Vertiges, Douleurs nerveuses, Paralyse, Névralgie, Douleurs au dos, Douleurs au cou, Santé défallante

Maladie des nerfs, Abattement nerveux, Mal aux nerfs de la tête, Vertiges, Douleurs nerveuses, Paralyse, Névralgie, Douleurs au dos, Douleurs au cou, Santé défallante

Maladie des nerfs, Abattement nerveux, Mal aux nerfs de la tête, Vertiges, Douleurs nerveuses, Paralyse, Névralgie, Douleurs au dos, Douleurs au cou, Santé défallante

Maladie des nerfs, Abattement nerveux, Mal aux nerfs de la tête, Vertiges, Douleurs nerveuses, Paralyse, Névralgie, Douleurs au dos, Douleurs au cou, Santé défallante

Maladie des nerfs, Abattement nerveux, Mal aux nerfs de la tête, Vertiges, Douleurs nerveuses, Paralyse, Névralgie, Douleurs au dos, Douleurs au cou, Santé défallante

Maladie des nerfs, Abattement nerveux, Mal aux nerfs de la tête, Vertiges, Douleurs nerveuses, Paralyse, Névralgie, Douleurs au dos, Douleurs au cou, Santé défallante

Maladie des nerfs, Abattement nerveux, Mal aux nerfs de la tête, Vertiges, Douleurs nerveuses, Paralyse, Névralgie, Douleurs au dos, Douleurs au cou, Santé défallante

Maladie des nerfs, Abattement nerveux, Mal aux nerfs de la tête, Vertiges, Douleurs nerveuses, Paralyse, Névralgie, Douleurs au dos, Douleurs au cou, Santé défallante

Maladie des nerfs, Abattement nerveux, Mal aux nerfs de la tête, Vertiges, Douleurs nerveuses, Paralyse, Névralgie, Douleurs au dos, Douleurs au cou, Santé défallante

Large Bouteille de 16 onces, \$1.00. CHAQUE BOUTEILLE EST GARANTIE.